



PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE 31 MAI 2023 À 17H
EN VISIOCONFÉRENCE

Étaient présents : Kévin Roy
Mélanie Laviolette
Benoit Champagne
Annie Goudreau
Mélissa Grenon
Anne-Marie Martel, à partir de 17h09

Corinne Payne, directrice générale
Emmanuella Blé, secrétaire générale

Absence : Christian Heppell

Le 31 mai 2023, à 17h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Kévin Roy.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du Rapport Annuel
4. Adopter le plan d'action annuel (RG 3.4.5)
5. Approuver le projet d'états financiers annuels soumis par l'auditeur indépendant (RG 3.4.15)
6. Placement
7. Varia
8. Prochaine rencontre (le 15 juin 2023 à 19h)
9. Levée de la séance

RÉSOLUTION #2305 — CE — 2004

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ

3. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

La directrice générale présente le rapport annuel de la FCPQ (ANNEXE I), lequel sera soumis à l'AGA le 3 juin 2023.

4. ADOPTER LE PLAN D'ACTION ANNUEL (RG 3.4.5)

La directrice générale présente le plan d'action 2023-2024 de la FCPQ (ANNEXE II).

RÉSOLUTION #2305 — CE — 2005

Il est proposé par Annie Goudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le plan d'action 2023-2024 de la FCPQ soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ

Anne-Marie Martel se joint à la rencontre.

5. PROJET D'ÉTATS FINANCIERS

La directrice générale présente le projet d'états financiers (ANNEXE III), lequel sera présenté à l'AGA le 3 juin 2023.

RÉSOLUTION #2305 — CE — 2006

Il est proposé par Benoit Champagne
Et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER le projet d'états financiers annuels soumis par les auditeurs indépendants, lequel sera présenté à l'AGA du 3 juin 2023.

ADOPTÉ

6. PLACEMENT

La directrice générale fait des recommandations aux membres quant au placement des gains générés par la vente du bâtiment de la FCPQ.

Après discussion,

CONSIDÉRANT

la résolution #2204 – CE – 1855 du 30 avril 2022 du Comité exécutif autorisant les démarches pouvant mener à la vente du bâtiment avec l'aide des ressources professionnelles nécessaires, sous toutes réserves et que les gains générés par la vente soient sécurisés en fiducie ou d'une autre façon pour qu'ils demeurent destinés à la mission de la FCPQ;

CONSIDÉRANT

la résolution #2305 – CE – 2002 du 18 mai 2023 du Comité exécutif de placer, dès que possible, suite à la signature de l'acte de vente, la somme déterminée par le comité exécutif dans un placement à court

terme, soit pour une durée de 3 mois et de procéder, d'ici la fin du mois d'août 2023, aux travaux nécessaires afin de sécuriser à long terme cette somme en fiducie ou d'une autre façon;

CONSIDÉRANT QUE

la signature de l'acte de vente du bâtiment de la FCPQ a eu lieu le 30 mai 2023 comme prévue;

RÉSOLUTION #2305 — CE — 2007

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la directrice générale à placer, dès la réception des fonds tirés de la vente du bâtiment de la FCPQ, une somme située entre 350 000 et 500 000\$ dans un placement à court terme, soit d'une durée de trois mois.

ADOPTÉ

7. VARIA

Aucun point n'est soulevé.

8. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Comité exécutif aura lieu le 15 juin 2023 à 19h par Zoom.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

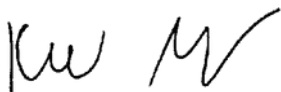
L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 17h27.

RÉSOLUTION #2305 — CE — 2008

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance.

ADOPTÉ



Kévin Roy, président



Corinne Payne, directrice générale

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE	I	Rapport annuel de la FCPQ
ANNEXE	II	Plan d'action 2023-2024
ANNEXE	III	Projet d'états financiers